



Casablanca, 22 Octobre 2018

CIMAC SIGNE UN ACCORD DE COOPERATION AVEC VIAC

Le 19 Octobre 2018 à l'occasion de la seconde édition annuelle des Global Arbitration Review (GAR) tenue à Vienne, le Centre International de Médiation et d'Arbitrage de Casablanca (**CIMAC**) et le Centre d'Arbitrage International de Vienne (**VIAC**) ont signé un accord de coopération. L'accord a été signé pour le compte du CIMAC par M. Hicham Zegrany, Secrétaire-Général et au titre du VIAC par M. Nikolaus Pitkowitz, son Vice-président.

Le présent accord permet aux deux institutions d'utiliser réciproquement leurs installations pour la tenue d'audience. Le CIMAC et VIAC encouragent par ailleurs, à travers cet accord la partage de connaissance ainsi que l'échange d'information et la publication en matière d'arbitrage et des méthodes alternatives de résolution des litiges.

Cet accord vient consolider la volonté d'ouverture internationale du CIMAC, tout en réaffirmant son ancrage continental.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le service presse :

Email : contact@cimac.ma

Téléphone : +212.522 84 90 00